

Prochaine conférence mardi 10 décembre

SciencesPo
CAMPUS DE POITIERS

Mardi 10 décembre 2019

Institut Géopolitique et Culturel **Jacques Cartier**



Ancien palais de justice de Poitiers

CONFERENCE de

Didier Veillon

Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Sociales
Université de Poitiers

**La justice napoléonienne ou le
creuset de la magistrature
moderne : l'exemple poitevin**

Présentation par **Gilbert Guittard**
président de l'Institut Jacques Cartier



23 Rue Jean Jaurès , site de Sciences Po

Amphi Gabriela Mistral

De 18H15 à 20H – ENTREE LIBRE

www.facebook.com/institut.jacques.cartier

Fondation
d'Entreprise
Crédit Mutuel
Loire-Atlantique, Centre Ouest

Institut
Géopolitique et culturel
Jacques CARTIER

En l'an VIII (1800) est créé à Poitiers un tribunal d'appel, devenu cour d'appel quatre ans plus tard, ayant compétence sur quatre départements : la Charente-Inférieure (aujourd'hui Charente-Maritime), les Deux-Sèvres, la Vendée et la Vienne.

Ce ressort n'a pas varié depuis plus de deux siècles, signe certain de la pérennité des institutions napoléoniennes dans le domaine judiciaire comme dans beaucoup d'autres.

Didier Veillon se propose d'évoquer à travers ce territoire comment le Consulat et le Premier Empire ont contribué à forger la magistrature moderne.